



Le journal de la communauté de communes

Numéro 50 - Janvier 2026



Dans cette édition

Territoire

Portrait de territoire : SARL GOACOLOU,
l'art du bois à Casteljaloux

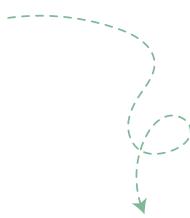
Environnement

Taxe incitative : on reprend les bases

Tourisme

Bilan touristique 2025 : un territoire
toujours plus attractif

Sommaire



L'appli pour découvrir toutes les activités du coin !

3 | Le mot du Président

4 | Infos pratiques

France Services, centres de recyclage, RPE,...

6 | Informations générales

PLUi / OPAH RU

7 | Grands projets

Boussès : le solaire en réponse au réchauffement climatique

8 | Environnement

Taxe incitative : on reprend les bases
Sites de compostage partagé

10 | Voirie

Bilan 2025 du service voirie
Réouverture du pont de Ruffiac
Une offre de stationnement supplémentaire et un accès facilité au point de tri
Une démarche énergétique responsable au service du territoire

12 | Territoire

Portrait de territoire
Les services médico-sociaux du département bientôt à la MSP2
Retour sur le Cybermois !

14 | Relais Petite Enfance

Spectacle de fin d'année
Calendrier des activités du mois de février

15 | Tourisme

Bilan touristique 2025
2026 : une année d'animation et de convivialité



COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE COLLECTIVITE DE PROXIMITE

Raymond Girardi

Président de Coteaux
et Landes de Gascogne

Coteaux et Landes de Gascogne reste une collectivité proche des gens, dont l'ancrage sur le territoire est un gage solide de réussite et de développement. C'est la loi du 6 février 1992 qui a créé les communautés de communes et les a dotées de compétences et d'une fiscalité propre. Elle a consacré la coopération comme un espace de solidarité. Malheureusement, l'esprit qui prévalait il y a maintenant plus de 30 ans a disparu. Aujourd'hui, l'agrandissement irraisonné des communautés de communes est à l'origine d'un affaiblissement de la démocratie locale et du sentiment d'éloignement des élus de nos concitoyens. Ma volonté n'a jamais varié, elle a toujours été de préserver une communauté à taille humaine, efficace et réactive, qui réponde à vos besoins et à vos attentes en toutes circonstances. La taille actuelle de Coteaux et Landes de Gascogne nous permet ainsi de porter des projets d'ampleur qui sont sources de richesse pour tous.

NOTRE OBJECTIF EST DE CONCILIER BIEN VIVRE DES HABITANTS ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Notre ruralité est un atout pour notre territoire et son essor démographique. De plus en plus de familles souhaitent venir vivre à la campagne. Il nous faut trouver le bon équilibre pour concilier l'accueil de ces nouvelles populations, la préservation de nos modes de vie, sans oublier la qualité et la quiétude de notre cadre de vie.

Il est possible de concilier bien-vivre, authenticité et développement économique. La réussite de notre territoire en est la preuve !

Nous sommes fiers d'avoir un territoire vivant et dynamique ; un territoire où les réalisations passées et les projets futurs sont sources d'emplois et de retombées financières pour notre tissu économique, notre population et l'ensemble de nos communes.

Nous appréhendons l'avenir avec optimisme même si nous ne pouvons ignorer les décisions nationales venues de Paris qui mettent à mal la vie de notre communauté de communes.

En effet, le gouvernement veut imposer des mesures inacceptables consistant à nous faire payer sa mauvaise gestion financière.

Nous continuerons à nous battre pour préserver nos ressources afin de soutenir les familles et les entreprises du territoire.

DE SOLIDES FONDATIONS CONSTRUITES ANNÉES APRÈS ANNÉES

Malgré tout, pour assurer notre avenir et préserver notre dynamisme économique, il faut redoubler d'efforts. Nous nous y attelons chaque jour. C'est le sens de mon engagement permanent à vos côtés. L'année 2026 ne dérogera pas à cette ligne de conduite. Les bases solides posées années après années nous permettent d'aborder 2026 avec confiance, optimisme et combativité.

A l'aube de ce nouvel an, je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets ; pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Le Président



Informations pratiques

Relais Petite Enfance

Mardi : 8h30-12h30 et 13h-17h

Jeudi : 8h30-12h30 et 13h-17h30

Matinées d'éveil : les mardis et jeudis de 9h à 11h30

Les après-midis sont consacrés à l'accueil administratif, téléphonique et aux visites.

Renseignements : 07 57 76 58 97 ou rpe@3clg.fr



Mobilité

Que ce soit pour les loisirs ou vos besoins quotidiens (RDV médicaux,...), de manière ponctuelle ou répétée, les élus·es de Coteaux et Landes de Gascogne mettent tout en œuvre pour faciliter vos déplacements. Notre prestataire Wi Transport est spécialisé dans le déplacement des personnes à mobilité réduite, **sous conditions**, ponctuellement ou de façon régulière.

Renseignements au 05 53 83 65 60



Horaires des centres de recyclage

Houeillès

Mercredi, Vendredi et Samedi : 13h30-17h15

Casteljaloux

Lundi, Mardi, Vendredi et Samedi :

9h-11h45 et 14h-16h45

Mercredi : 14h-16h45 | **Jeudi** : 9h-11h45

ATTENTION : depuis le 02 janvier, présentez votre carte Déchets pour accéder aux centres de recyclage.



Collectes des encombrants

Le service du ramassage des encombrants fonctionne d'octobre à avril. Pendant cette période, un ramassage par mois est effectué (maximum 3 encombrants par foyer). L'inscription doit être réalisée au préalable auprès de Coteaux et Landes de Gascogne au 05 53 83 65 60.

Consultez les dates en page 9 ou sur notre site : 3clg.fr : Vivre & Habiter / Gestion des déchets / Encombrants



France Services

Espace France Services

Nos conseillères France Services vous accompagnent dans vos démarches administratives au sein de notre antenne de proximité. Proches de vous au quotidien, pour vous accueillir, vous renseigner, vous accompagner et vous orienter.



Nouveaux horaires !



France Services Coteaux et Landes de Gascogne

📍 12 Place Jean Jaurès - Casteljaloux

Lundi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Mardi : 9h00 - 12h30

Mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Jeudi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Pour prendre rendez-vous ou pour tout renseignement :

07 48 88 77 89 - Mme BOURCY Aurélie

06 29 19 23 35 - Mme CRUZ Odile

franceservices@3clg.fr



Permanences uniquement SUR RENDEZ-VOUS

Espace de Vie Sociale de Bouglon

Mardi | 9h00-12h00

06 29 19 23 35

6 janvier	14 avril
20 janvier	28 avril
3 février	12 mai
17 février	26 mai
03 mars	9 juin
17 mars	23 juin
31 mars	

Vendredi | 13h30-16h30

07 48 88 77 89

09 janvier	03 Avril
23 janvier	17 Avril
06 février	15 Mai
20 février	29 Mai
06 mars	12 Juin
20 mars	26 Juin

Mairie de Houeillès

Jeudi | 9h30-12h30

07 48 88 77 89

15 janvier	09 avril
29 janvier	23 avril
12 février	14 mai
26 février	28 mai
12 mars	11 juin
26 mars	25 juin

Conseillère numérique



Alexane Quillateau vous accompagne au quotidien pour mieux appréhender l'usage des nouvelles technologies : prise en main d'un équipement informatique ou d'un smartphone, installation de nouveaux logiciels ou de nouvelles applications, recherches sur le web, utilisation de la messagerie électronique et des réseaux sociaux, outils numériques scolaires, création et gestion de contenus numériques... Elle vous reçoit au siège de Coteaux et Landes de Gascogne du lundi au jeudi et se déplace à domicile (sous certaines conditions), **uniquement sur rendez-vous**.

Service gratuit et ouvert à tous - Contact : 0748 88 23 90 ou cn@3clg.fr

Informations Générales

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Vous pouvez toujours vous exprimer sur le PLUi grâce aux registres de concertation mis à votre disposition dans chacune des mairies.

Ces derniers sont là pour recueillir vos interrogations, vos attentes et vos doléances. Si vous le souhaitez, vous pouvez également vous exprimer par écrit auprès de votre maire ou du président de la communauté de communes. Chaque demande sera traitée dans le respect de la réglementation imposée par le code de l'urbanisme et des objectifs d'aménagement que les élus communautaires auront privilégiés et validés tout au long de la procédure. Pour un traitement efficace de votre demande, nous vous invitons à détailler précisément celle-ci en précisant vos noms, prénoms, adresses postales et informatiques, les références cadastrales des parcelles concernées et vos attentes quant au devenir de celles-ci dans le cadre de l'élaboration du futur PLUi.

N'hésitez pas à prendre contact avec la communauté de communes et notre chargé de mission PLUi au 05.53.83.65.60 qui reste à votre disposition pour vous accueillir et saura utilement vous conseiller dans vos démarches. Il vous est également possible de vous exprimer à l'adresse courriel suivante : plu@3clg.fr.

Soyez assuré·es que toutes les demandes seront instruites conformément à la réglementation. N'hésitez pas à vous exprimer.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) à Casteljaloux

Dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain", la communauté de communes et la commune de Casteljaloux vous proposent un dispositif d'amélioration de l'habitat dans le périmètre du cœur de ville de Casteljaloux. Il vous permet d'obtenir des aides pour améliorer vos logements locatifs (amélioration énergétique, lutte contre l'habitat indigne, défiscalisation...) ou vous aider à investir dans le centre-ville de Casteljaloux.

Contactez vos conseillers France Renov' au 0 800 47 01 47

Permanences dans vos locaux France Services.



Vous avez des questions juridiques sur votre logement ?

sur rendez-vous uniquement au 05.53.67.93.65

L'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 47) assure un « service public de proximité » auprès des administrés des collectivités adhérentes en assurant des permanences dans le département.

Vous êtes locataires, propriétaires bailleurs, accédants à la propriété, une collectivité ou encore un acteur social ? Venez profiter de conseils juridiques, financiers et fiscaux gratuits et personnalisés !

Pour répondre à toutes vos questions concernant le logement, l'ADIL 47 tiendra une permanence chaque deuxième lundi du mois, à la Maison France Services à Casteljaloux de 13h30 à 16h30.

Grands projets

Boussès : le solaire en réponse au réchauffement climatique

La centrale photovoltaïque de Boussès portée par la société Neoen est entrée en service à la fin de l'année 2025.

Sa construction avait démarré en mars 2024 après plus de 10 années d'études : diagnostic environnemental, étude d'impact, inventaires faune-flore, autorisation de défrichement, avis de l'Autorité Environnementale, ...

Un parcours semé d'embûches qui a débouché sur l'obtention du permis de construire en janvier 2022. Implanté sur des espaces forestiers malades et dégradés, ce parc photovoltaïque est composé de 83 000 panneaux sur une superficie de 38.6 hectares. Le défrichement de ces surfaces a été compensé par la replantation de plus de 85 hectares de boisements de pins et de feuillus au cœur même du massif des Landes de Gascogne.

La production électrique de cette centrale permettra de rompre avec les énergies fossiles comme le pétrole et le charbon en produisant une énergie locale, propre et décarbonée.

Elle contribuera ainsi à éviter le rejet de 20 000 tonnes de CO₂ par an dans l'atmosphère soit l'équivalent de l'empreinte carbone annuelle de près de 20 % de la population de Coteaux et Landes de Gascogne.



D'une puissance de 43.3 MWc, elle produira également 53 000 MWh par an ; une production équivalente à la consommation électrique moyenne annuelle de 19 000 foyers soit plus de 43 000 habitants.

A l'échelle locale, une telle installation se veut une réponse au défi du réchauffement climatique. Une réalité scientifique dont nous mesurons les conséquences désastreuses sur la nature, le climat et notre environnement : inondations, tempêtes, sécheresse ou encore effondrement de la biodiversité. Et la situation s'aggrave. L'année 2025 est la plus chaude jamais enregistrée en franchissant pour la première fois la barre de 1.5°C de réchauffement climatique. Un seuil symbolique qui correspondait pourtant aux objectifs de limitation du réchauffement définis lors des « Accords de Paris » signés pendant la « COP 21 » de 2015. Les causes sont pourtant bien identifiées : c'est l'utilisation massive des énergies fossiles (charbon, gaz et pétrole) dans l'activité économique humaine qui produit les gaz à effet de serre responsables de cette situation.

Nous ne pouvons plus continuer sur cette voie. Le développement des Energies Renouvelables (EnR) et la production d'énergie décarbonée sont une impérieuse nécessité et à ce titre, le solaire apparaît comme une solution pertinente pour notre territoire.



Environnement

Taxe incitative : on reprend les bases



Pourquoi ?

La taxe incitative consiste à intégrer la quantité de déchets ultimes produits individuellement par le foyer dans le calcul de la taxe des ordures ménagères de l'usager.

Objectifs



Réduire les déchets ultimes



Maitriser les coûts



Augmenter le tri sélectif



Protéger la planète



Calcul de la taxe incitative



Part fixe

A ce jour, il n'y a **pas encore de part incitative** ; la part fixe représente la totalité du montant de la taxe des ordures ménagères. Son montant est basé sur la **valeur locative du logement**.

Part incitative variable

Montant basé sur le **nombre de dépôts** réalisés sur les bornes pour les déchets ultimes.

A partir de 2028

La part **fixe** couvrira :

- une partie des coûts de collecte des déchets ultimes
- les coûts de collecte et de traitement du tri sélectif (emballages, verre, papiers)
- les coûts de fonctionnement des déchetteries et de traitement des déchets qui y sont déposés
- le coût du compostage de proximité
- le coût des collectes annexes (encombrants,...)

La part **incitative** couvrira :

- une partie des coûts de collecte des déchets ultimes
- les coûts de traitement des déchets ultimes



Peu de dépôts = Part variable faible

Quelques précisions sur la tarification incitative :

- ce n'est pas une nouvelle **taxe** mais un **autre mode de calcul**
- la taxe continuera d'apparaître **sur la taxe foncière** des propriétaires
- la première année de **référence** pour la **comptabilisation** des dépôts sera **2027**

Sites de compostage partagé

Ouverts, sur inscription

Communes rurales :

Voir emplacements sur la carte

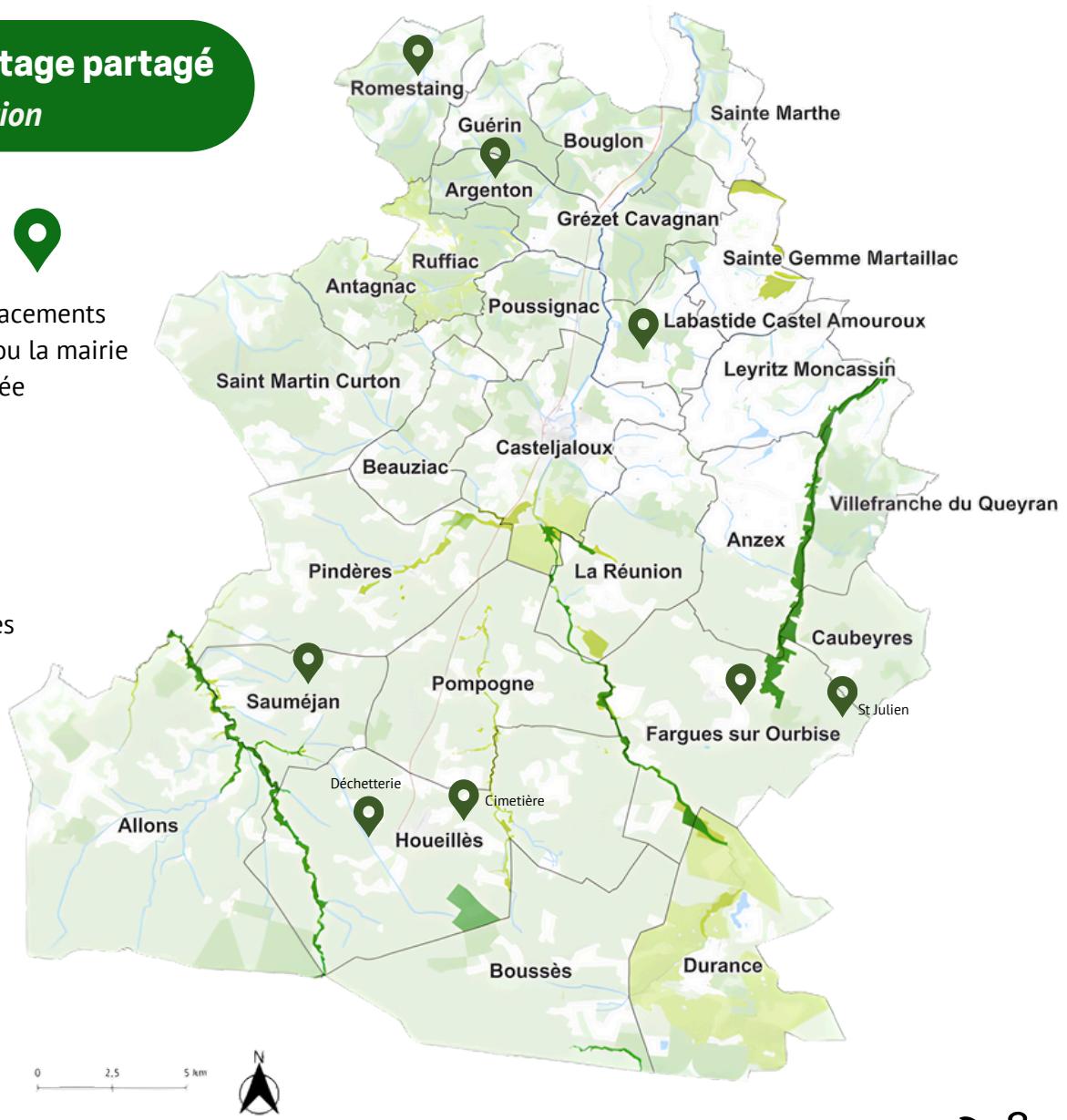


Pour connaître les emplacements exacts, contactez-nous ou la mairie de la commune concernée

Casteljaloux :

- À côté de La Poste
- À côté du cinéma
- À côté du camping
- Résidence Taridon
- Résidence Les Arènes

Bioseau offert pour toute inscription



Casteljaloux : horaires des permanences et inscription

À côté du cinéma	À côté de la piscine	À côté de La Poste	Résidence Les Arènes
Lundi 9h - 10h	Mardi 9h - 10h	Mardi 17h30 - 18h30	Mercredi 9h - 10h
Jeudi 17h30 - 18h30	Mercredi 17h30 - 18h30	Vendredi 9h - 10h	

Collecte des encombrants

En 2026, le service de collecte à domicile des encombrants continue.

Les dates de collecte sont les suivantes :

- 14 janvier
- 11 février
- 11 mars
- 08 avril

Puis, reprise du service :

- 07 octobre
- 04 novembre
- 02 décembre

3 encombrants max. par ramassage, à sortir la veille au soir

Pour vous inscrire, contactez le 05 53 83 65 60.

Bilan 2025 du service voirie : un entretien soutenu du réseau routier

L'année 2025 a confirmé le rôle essentiel du service voirie dans la préservation et l'amélioration du réseau routier communautaire. Le service assure la gestion de 377 km de voiries, couvrant l'ensemble du territoire, avec pour objectif permanent de garantir la sécurité et la qualité des déplacements. Sur le plan budgétaire, 550 000 € ont été mobilisés au titre des opérations d'entretien et de rénovation du réseau routier.

- **28 500 m² de curage et de fouille**, afin d'assurer l'évacuation optimale des eaux pluviales et la durabilité des infrastructures ;
- **109 316 m² de préparations de chaussées** (reprofilage, mise à niveau) pour renforcer les structures existantes ;
- **64 573 m² de revêtements définitifs**, garantissant un confort de circulation accru et une amélioration de la sécurité routière.
- **Des opérations significatives ont été menées sur plusieurs communes, notamment :**
 - Allons : réfection complète de la route de Tourneuve sur 2 km ;
 - Leyritz-Moncassin : réalisation de travaux de rénovation majeurs sur un axe structurant du secteur.



Ces interventions traduisent l'engagement résolu de la collectivité à maintenir un réseau routier performant et sécurisé, adapté aux besoins du territoire. Elles soulignent la mobilisation constante des équipes ainsi que la rigueur apportée à la programmation des chantiers, au service de la qualité du cadre de vie et des mobilités.



Pour mémoire en 2024, la communauté de communes a réalisé :

- **30 650 m² de curage et fouille**
- **84 951 m² de préparation de chaussées**
- **66 719 m² de revêtements définitifs**

Réouverture du pont de Ruffiac : un chantier d'envergure mené à bien



Fermé à la circulation depuis novembre 2023, le pont traversant la voie communale n°3 à Ruffiac est de nouveau accessible. Ce chantier d'importance, attendu par les habitants, visait à garantir la sécurité et la durabilité de l'ouvrage.

Face à l'ampleur des travaux, dont le montant total s'élève à 240 000 €, Coteaux et Landes de Gascogne, maître d'ouvrage et financeur de l'opération à 40 % aux côtés du CEREMA (aides de l'État) pour 60 %, a fait appel à une entreprise spécialisée pour mener à bien la réfection complète du pont. Les travaux ont porté sur le renforcement des fondations, la pose de nouveaux matériaux et la sécurisation de l'ensemble de la structure. Grâce à cette intervention de grande envergure, le pont présente désormais toutes les garanties de solidité et de pérennité.

Une offre de stationnement supplémentaire et un accès facilité au point de tri

La communauté de communes a engagé la construction d'un nouveau parking, situé en face de ses services administratifs à Grézet-Cavagnan. Cet aménagement permettra d'améliorer l'accueil des usagers et de répondre aux besoins croissants d'accès aux différents services communautaires.

Il accueillera également un point d'apport pour faciliter le tri des déchets, ainsi qu'une bâche de protection incendie, mise en place par la commune de Grézet-Cavagnan, renforçant ainsi la sécurité des abords du site.

Ce projet illustre la volonté de Coteaux et Landes de Gascogne de promouvoir une gestion durable, sécurisée et utile de ses espaces publics.



Une démarche énergétique responsable au service du territoire



Pour ses services techniques, la communauté de communes s'est dotée d'une installation photovoltaïque d'une puissance de **35,1 kWc**, associée à des batteries permettant le stockage de l'énergie produite. Équipé de 78 panneaux de **450 Wc**, ce dispositif garantit une production solaire performante et régulière, contribuant à sécuriser l'alimentation du site.



Par cet investissement, Coteaux et Landes de Gascogne affirme son engagement en faveur de la transition énergétique : diminution des dépenses publiques liées à l'électricité, amélioration de l'autonomie énergétique et réduction mesurable des émissions de CO₂.

Cette réalisation s'inscrit pleinement dans une politique durable et responsable, au bénéfice direct du territoire et de ses habitants.

Territoire

Portrait de territoire : SARL GOACOLOU, l'art du bois à Casteljaloux

Implantée à Casteljaloux, au cœur du Lot-et-Garonne, la **SARL GOACOLOU** incarne depuis plus de quarante ans l'excellence des savoir-faire français dans le travail du bois. Fondée en 1980 par Serge GOACOLOU, cette entreprise locale s'est développée au fil des décennies tout en restant fidèle à ses valeurs d'exigence, d'innovation et de transmission.

En juin 2025, une nouvelle page s'est ouverte avec la **reprise de l'entreprise par Joël Lataste**, un visage bien connu de la maison. Arrivé en 2017 en tant que chargé d'affaires, il en avait pris la direction en 2020 avant d'en devenir officiellement le repreneur. Son attachement à l'entreprise et sa parfaite connaissance du métier assurent une continuité fidèle à l'esprit artisanal et à la qualité du travail qui font la réputation de GOACOLOU.

De la petite structure artisanale d'origine est née une équipe solide et passionnée, composée aujourd'hui de **charpentiers, couvreurs, zingueurs**, ainsi que d'un bureau d'études. Dans cette entreprise à taille humaine, ces professionnels conjuguent savoir-faire traditionnel et technologies de pointe pour donner vie à des réalisations uniques.



Labellisée "Entreprise du Patrimoine Vivant" (EPV) et adhérente du syndicat des acteurs français de la construction bois (AFCOBOIS), la SARL GOACOLOU demeure aujourd'hui un acteur de référence dans le domaine du bois et de la construction durable. Elle perpétue les techniques ancestrales de la taille de charpentes traditionnelles, avec des assemblages bois chevillés, un art transmis par les compagnons du Tour de France et inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO sous le nom de « l'art du trait ».



Charpente, construction bois, rénovation et isolation :

La SARL GOACOLOU concentre son activité sur la fabrication de maisons à ossature bois à faible consommation d'énergie, mais aussi sur la rénovation et l'extension du bâti ancien.

L'entreprise intervient **aussi bien sur de petits projets pour les particuliers** que sur de **grands chantiers du secteur tertiaire**, en collaboration avec des architectes, collectivités et maîtres d'ouvrage publics. Son champ d'action s'étend bien au-delà du territoire local, jusqu'aux départements voisins.

Sur un site de près de 8 000 m², dont 2 000 m² d'ateliers, les compagnons façonnent chaque pièce de charpente et d'ossature bois à l'aide de machines numériques spécialement conçues. Cette alliance entre geste précis et technologie avancée garantit une qualité d'exécution reconnue.

The logo for SARL GOACOLOU features a stylized wooden roof structure with exposed beams and rafters. The company name "SARL GOACOLOU" is written in a bold, serif font, with "SARL" in a smaller size above "GOACOLOU". Below the name, the text "CHARPENTE ET MAISON BOIS" is written in a bold, sans-serif font. Underneath that, "CHARPENTES - OSSATURE BOIS - COUVERTURE" and "ZINGUERIE - RÉNOVATION - NEUF" are listed in a smaller, all-caps sans-serif font.

SARL
GOACOLOU
CHARPENTE ET MAISON BOIS
CHARPENTES - OSSATURE BOIS - COUVERTURE
ZINGUERIE - RÉNOVATION - NEUF

6 AVENUE DE BORDEAUX
47700 CASTELJALOUX **05 53 93 96 85**

Nouveau commerce ou entreprise ?

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez paraître dans le prochain journal communautaire ! Vous pouvez écrire à l'adresse email communication@3clg.fr ou contacter le 05.53.83.65.60 pour plus de renseignements.

Territoire

Les services médico-sociaux du Département emménagent à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle 2 (MSP2)

Avec le soutien de l'État, les services médico-sociaux du Département de Lot-et-Garonne s'installeront prochainement à l'étage de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle 2 des Coteaux et Landes de Gascogne.

Des services concrets au plus près du quotidien des administrés

L'arrivée des services médico-sociaux à la MSP2 illustre la volonté de la communauté de communes et des communes de rendre les services publics plus accessibles, plus humains et plus efficaces. Une étape importante pour renforcer la solidarité de proximité dans nos communes. Cette installation permettra de rapprocher les services publics des habitants et d'offrir un accueil de proximité pour les démarches sociales : accompagnement des familles, insertion, soutien aux personnes âgées ou en situation de handicap, accès aux droits, etc... mais aussi des actions de prévention et de santé infantile menées par la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Les travaux d'aménagement de l'étage de la MSP2 vont bientôt démarrer et devraient permettre une mise en service dans les prochains mois.

Une belle avancée pour le territoire

Ce projet témoigne d'une dynamique locale forte et d'un engagement collectif au service des habitants. En réunissant santé et accompagnement social dans un même lieu, la MSP2 s'affirme comme un véritable pôle de vie et de solidarité, au cœur de Coteaux et Landes de Gascogne. Une fierté partagée pour l'ensemble du territoire !

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIERE DE :



Coût total HT:	283 013 €
Partenaires :	
ETAT : 30 %	84 903,90 €
COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : 70 %	198 109,10 €

Retour sur le Cybermois !

Tout au long du mois d'octobre, Coteaux et Landes de Gascogne a mené plusieurs actions de sensibilisation aux risques de la cybermalveillance, avec une attention particulière portée aux publics séniors.

Trois ateliers ont été organisés en partenariat avec les espaces de vie sociale de notre territoire : à l'espace Le Foirail à Bouglon, au café des Lugues à Pindères et au Grand Bain à Casteljaloux. Ces rendez-vous ont permis à plus d'une cinquantaine de participants d'échanger et d'apprendre à mieux se protéger face aux menaces numériques. Nous remercions le Service des Fraudes du Crédit Agricole, Luc Lecadre (association Praeventio47), Didier Le Jallé (association Agenux) et Alexane Quillateau (conseillère numérique), pour leur engagement. Notre conseillère numérique a également tenu des permanences d'information sur le marché de Casteljaloux.

Ce beau succès nous encourage à poursuivre nos actions de sensibilisation pour une utilisation du numérique plus responsable et sécurisée.

Les acteurs associatifs se mobilisent aussi, puisque le 29 novembre dernier une "install party" organisée dans le cadre du festival des solidarités au café des Lugues à Pindères, en collaboration avec l'association Agenux, et l'amicale laïque de Casteljaloux. Elle a permis aux participants l'installation d'un logiciel libre sur leur ordinateur.

Enfin, Coteaux et Landes de Gascogne, en partenariat avec les établissements scolaires du primaire et du secondaire ainsi qu'avec les associations de parents d'élèves, a proposé une conférence-débat à destination des parents du territoire sur les usages du numérique. Cette soirée, organisée à la salle Jean-Monnet de Casteljaloux, a été animée par l'association e-enfance, basée à Paris et gestionnaire du numéro national 3018, dédié aux victimes de violences numériques.



Petite Enfance

Spectacle de fin d'année du RPE

Le 11 décembre dernier, le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes a organisé son traditionnel spectacle de fin d'année, un moment très attendu par les familles, les assistant·es maternel·les et les enfants.

Sous les projecteurs, **82 enfants et parents se sont retrouvés** autour d'une représentation chaleureuse et joyeuse, mêlant musique, contes et animations ludiques. L'ambiance était à la fois festive et bienveillante : les enfants, émerveillés, ont participé et les parents ont partagé un moment de convivialité.

Ce spectacle a été l'occasion de conforter le rôle du RPE : non seulement comme un lieu d'éveil et de création pour les enfants, mais aussi comme un espace d'accompagnement et de soutien pour les familles et les professionnels de la petite enfance.

En clôture, un goûter a été offert, permettant aux participants de prolonger ce moment de magie.

Ce spectacle marque une belle parenthèse festive avant les fêtes de fin d'année et souligne l'importance du RPE comme acteur central de la vie locale en Coteaux et Landes de Gascogne.



Calendrier des activités



Février 2026

Infos

*Balade hivernale :

Rendez-vous sur le parking de la voie verte à Poussignac à partir de 10h.



Calendrier des matinées d'éveil | 9h-11h30

MARDI

JEUDI

03 Atelier manipulation

05 Parcours de motricité

10 Balade hivernale sur la voie verte*

12 Contes et comptines

17 Fermé

19 Fermé

24 Jeux de construction

26 Atelier créatif
"La montagne"

Tourisme

Coteaux et Landes de Gascogne, locomotive touristique de Lot-et-Garonne

La fréquentation touristique connaît une forte progression sur le territoire de Coteaux et Landes de Gascogne. En 2021, le nombre de nuitées s'élevait à près de 95 000. En 2025, ce chiffre dépasse les 460 000 nuitées. Une progression multipliée par 5 en 4 ans !

Cette réussite n'est pas le fruit du hasard mais la concrétisation d'une politique touristique engagée et volontariste de la part de l'ensemble des élus de Coteaux et Landes de Gascogne et de tous les acteurs de la filière. Aujourd'hui, notre territoire bénéficie d'atouts qui répondent aux nouvelles attentes des touristes qui y séjournent chaque année plus nombreux.

2026 : une année d'animations et de convivialité

L'année s'annonce riche en événements, entre sport, terroir et traditions :



TOUR DES COTEAUX – 6 ET 7 JUIN 2026

Deux jours de sport et de fête dans les communes traversées.

MARCHÉS GOURMANDS

Les incontournables rendez-vous de l'été :

Bouglon : 21 juillet et 18 août

Houeillès : 4 août

Ambiance musicale, produits du terroir et convivialité garantie !

TROPHÉE DES BOULISTES

Après le succès de la première édition, le tournoi fera son retour en 2026 (date à venir).

LES TEMPS FORTS AVEC L'OFFICE DE TOURISME

DÈS JANVIER 2026

Lancement de mini circuits en bus et visites guidées sur tout le territoire.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Cafés-échanges partenaires gratuits sur le Sirtaqui, la communication et les labels.

MAI 2026

Participation à "Mai à Vélo", dans le cadre du label Accueil Vélo.

ÉTÉ 2026

Retour des Soirées de l'OT (2 en juillet, 2 en août) et présence sur les marchés gourmands.



2026 s'annonce prometteuse, entre découverte, convivialité et partage, pour le plus grand plaisir des habitants et visiteurs du territoire !

Plus d'infos sur : www.tourisme-coteauxetlandesdegascogne.fr



Besoin d'un renseignement ?

Votre communauté de communes est à votre écoute !



Ouverture du lundi au jeudi : 9h00 - 12h30 | 14h00 - 17h00 - Le vendredi : 9h00 - 12h30



05 53 83 65 60



accueil@3clg.fr



www.3clg.fr



2366, route des Châteaux, 47250 Grézet-Cavagnan

Retrouvez-nous sur

